

Le bulletin trimestriel (Janvier à Mars 2018)

Mairie de Landéda ☎ 02.98.04.93.06 📠 02.98.04.92.24.

e-mail : accueil@landeda.fr

Site internet de la commune : <http://www.landeda.fr>

Horaires : Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Le jeudi et le samedi (permanence) de 8h30 à 12h ;
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Santé

Médecin : Docteur Kerriou Fabrice ☎ 02.98.04.91.87.

Infirmier(e)s :

• Salaun – Thollet – Donou - Potin ☎ 02.98.04.91.35.

• Butin - Cadiou - Appriou ☎ 02.98.37.41.74.

Service de soins du pays des abers ☎ 02.98.04.04.92.

Ostéopathe : Garreau Jeannick ☎ 06.25.80.71.02.

Pédicure- podologue : Monfort Katell ☎ 02.98.04.99.10.

Kinésithérapeute : Moulin Jean-François ☎ 02.98.04.84.38. ou 06.82.15.26.40.

Dentiste : Daigneau Florence ☎ 02.98.04.80.34.

Orthoptiste : Legatelois Sandrine - Lannilis ☎ 02.98.37.41.02.

Psychanalyste-psychothérapeute : Mondot Alain ☎ 06.88.46.59.24.

Portage de repas a domicile : Renseignements en mairie.

Enfance

Maison de l'enfance : ☎ 02.98.04.80.48.

- **Multi-accueil** : Vous pouvez inscrire votre enfant en prenant RV auprès de la directrice.
- **A.L.S.H** : les informations sont disponibles sur le BIM hebdomadaire.
- **Relais parents - assistantes maternelles** : le jeudi de 9h à 12h. La liste des assistantes maternelles est à disposition au relais, à la PMI de Lannilis ainsi qu'à la mairie de Landéda.

Permanences

Urbanisme : urbanisme@landeda.fr du lundi au vendredi sur RDV de 9h et 12h.

Location de salles et de matériel : **UNIQUEMENT** lors des permanences en mairie les mercredis de 10h30 à 12h et samedis de 10h à 12h ou par email : logistique@landeda.fr

Médiathèque ludothèque : ☎ 02.98.30.83.85. – Horaires période scolaire : mardi : 16h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 16h-18h ; vendredi : 16h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h. Horaires petites vacances : mardi : 14h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 14h-18h ; vendredi : 14h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h.

Alcool assistance : ☎ 02.98.40.90.66. ou 06.10.49.84.42. samedi de 10h à 11h45 à la Maison de l'Enfance de Plouvien. Email : alcool.assistanceplouvien@laposte.net

Centre d'action sociale - Lannilis ☎ 02.98.04.02.65.

Mme Le Guen- sage-femme : lundi de 14h à 16h30.

CAF du Nord Finistère : vendredi de 9h à 12h.

Mme Grall – puéricultrice – jeudi de 9h à 12h.

Mme Cabon - assistante sociale – jeudi de 9h à 12h sur RDV.

Dr Le Fort – consultations d'enfants de 0 à 6 ans – mardi de 9h à 11h30 sur RDV.

Mairie annexe de Lannilis ☎ 02.98.04.00.11.

M. Seité : Conciliateur - 2ème et 4ème mardi 14h30 à 17h30 sur RDV – hors vacances scolaires.

Pôle social – 11 rue St Jean baptiste de la salle à Lannilis

ADMR : (Aides ménagères) permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 9h30 à 11h30 ☎ 02.98.04.87.42.

Mission locale : mercredi 9h/13h sans RDV et jeudi 13h/17h sur RDV ☎ 02.98.04.14.54.

Rail : mercredi de 10h à 12h - 02.98.48.01.68.

Clic gérontologique (info sociales/60 ans et +) ☎ 02.98.21.02.02. le matin pour renseignements et prise de RDV .

FNATH : 3ème mardi de 8h30 à 9h30.

Point accueil emploi : mercredi de 8h30 à 12h – accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Réseau de santé respecte : Soins de support ou soins palliatifs ☎ 02.98.30.70.01. du lundi au vendredi de 9h à 17h – rue Barbier de Lescoat à Lesneven.

Service d'accueil unique des justiciables de l'arrondissement judiciaire de Brest : sauj-accueil.tgi-brest@justice.fr

C'est un lieu où tout justiciable du TGI de Brest, du TI de Brest, Morlaix, des conseils des prud'hommes de Brest/Morlaix peut être accueilli, recevoir une information précise, avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolutions des conflits (conciliation et médiation) et être renseigné sur le déroulement de sa procédure. SAUJ du TGI Brest ☎ 02.98.33.78.00. ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Brest

☎02.98.20.75.10. ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Morlaix ☎02.98.88.03.47.

Traitements des déchets

Aire de stockage des déchets verts, située à Kergoungan est ouverte les lundis de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 18h.

Déchetterie de Lannilis : ☎ 06.03.73.14.19 Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le mercredi. Amis diabétiques, toutes les premières semaines de chaque mois, vous pouvez déposer vos déchets en déchetterie.

Déchets végétaux : du vendredi 16 h au lundi 8 h selon le calendrier ci-dessous :

Du 05/01 au 08/01	Kervenni	Du 23/02 au 26/02	Prad Al Lann
Du 12/01 au 15/01	Route de Ploudiner	Du 02/03 au 05/03	Kervigorn
Du 19/01 au 22/01	Lohoden Vihan	Du 09/03 au 12/03	Stread Glaz
Du 26/01 au 29/01	Keravel Broënnou	Du 16/03 au 19/03	Penn Ar Bez
Du 02/02 au 05/02	Kameuleud	Du 23/03 au 26/03	Kroaz Ar Barz
Du 09/02 au 12/02	Penn Ar C'hreac'h	Week-end de Pâques	Pas de remorque
Du 16/02 au 19/02	Sainte Marguerite		

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS (Collecte en semaine impaire – 02.30.06.00.31.)

Samedi 6 janvier	Vendredi 2 février	Vendredi 2 mars	Vendredi 30 mars
Vendredi 19 janvier	Vendredi 16 février	Vendredi 16 mars	

Parcours de citoyenneté

Les jeunes français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, lors de leur 16ème anniversaire (16 ans révolus). Se munir du livret de famille. Ils se verront remettre alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver pour pouvoir s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

N° Sécurité gaz

☎ 08.00.47.33.33.

N° Astreintes services techniques communaux

☎ 06.95.21.51.58. (Numéro d'appel pour les interventions d'urgence week-end et nuit après 17h30)

☎ 06.08.41.49.75. (Urgence Eau Assainissement)